



**ARCHIVES**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**LE RÉSEAU CFDT**

# « ARCHIVES ET MÉMOIRES »



**CONTACTS**

[archives@cfdt.fr](mailto:archives@cfdt.fr)

[archives.memoires.cfdt.fr](http://archives.memoires.cfdt.fr)

**CFDT.FR**

# PROMOUVOIR LA MÉMOIRE MILITANTE

L'histoire de la CFDT se fait grâce à des femmes et des hommes engagés, dans l'exercice de leurs responsabilités syndicales. La mémoire de l'action syndicale ne doit pas se perdre. Dans ce but, la confédération a mis en place un réseau de travail « Archives et Mémoires » en lien avec les Archives confédérales.

## Réaliser des interviews et collecter des données biographiques d'anciens responsables CFDT

Le réseau Archives et Mémoires recueille les témoignages d'anciens responsables et militants de la CFDT dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD). C'est une ressource notamment pour la rédaction ultérieure de leur notice biographique.

## Rédiger des notices biographiques de militantes et militants

Le groupe de travail confédéral Archives et Mémoires fédère un réseau de militantes et militants rédacteurs de notices biographiques destinées notamment à intégrer le Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français et international).



## Coordonner et former

Ces militantes et militants sont invités à une rencontre annuelle d'échanges et de coordination. Des ateliers (par exemple : rédaction de notices biographiques, collecte de la mémoire orale, recherche dans les archives) sont régulièrement proposés et peuvent être réalisés sur demande. Des guides (de rédaction, d'entretien) sont mis à disposition pour en faire une démarche cohérente et de qualité.



## Coopérer pour des notices biographiques en quantité et de qualité

Le réseau Archives et Mémoires a pour mission de contribuer à multiplier la rédaction de notices biographiques et à conforter leur qualité scientifique.

Il soutient pour cela le travail de rédacteurs volontaires et de groupes formés au sein des organisations CFDT qui le souhaitent. Un comité de relecteurs, composé de militantes, militants et universitaires, procède à une relecture des notices transmises et à leur mise en ligne sur le site du [Maitron](http://Maitron).

**Vous êtes intéressé par la rédaction de notices biographiques ?  
Votre organisation souhaite mettre en place un groupe mémoire ?  
Écrivez à [archives@cfdt.fr](mailto:archives@cfdt.fr)**

## Collecter la mémoire militante de la CFDT c'est :

- **Inscrire la CFDT dans l'histoire** du syndicalisme et dans l'histoire sociale et politique de la France.
- **Apporter une ressource historique** pour la formation syndicale et pour l'aide à la décision.
- **Reconnaître l'action syndicale et sociale** et rendre hommage à celles et ceux qui la font.

## Des organisations CFDT mettent en place un groupe mémoire à leur niveau

En règle générale, les rédacteurs sont en lien entre eux, sur un territoire ou un secteur. Ils identifient sur leurs propres critères des personnes dont la notice biographique est à réaliser, ils réunissent les éléments pour cela (recherche documentaire et/ou interviews) et rédigent les notices selon un format commun.





ARCHIVES

## RÉDACTION DES NOTICES BIOGRAPHIQUES CFDT

### Rédacteur(s) / Rédactrice(s)

- Réaliser les recherches et rédiger :
  - de façon autonome ou de préférence en lien avec le réseau Archives et Mémoires d'une organisation CFDT
  - à partir de ressources documentaires et/ou d'interviews
  - selon un programme préétabli sur des critères objectifs



### Liaison avec le groupe Archives et Mémoires confédéral

- 1 Envoi de la notice à [hsaudrais@cfdt.fr](mailto:hsaudrais@cfdt.fr)
- 2 Relecture du projet de notice par deux relecteurs
- 3 Proposition de modifications ou de compléments à l'auteur
- 4 Une version finalisée est validée conjointement (auteur/relecteur)
- 5 Le groupe confédéral assure la transmission au Maitron



### Mise en ligne sur le site Maitron.fr

## FOURNIR UN APPUI DOCUMENTAIRE AUX ORGANISATIONS

La conservation des archives (papier et électronique) des organisations CFDT de tous niveaux est un autre enjeu de mémoire : repérage, choix et mode de conservation, tri, versement à un service d'archives...

Outre les quelques conseils proposés sur le site internet [archives.memoires.cfdt.fr](http://archives.memoires.cfdt.fr), les Archives confédérales sont à votre disposition pour vous aider dans cette démarche. N'hésitez pas à écrire à [archives@cfdt.fr](mailto:archives@cfdt.fr).

**N'hésitez plus, rejoignez-nous !**

CFDT.FR

Contacts Site : [archives.memoires.cfdt.fr](http://archives.memoires.cfdt.fr)

Mail : [archives@cfdt.fr](mailto:archives@cfdt.fr)

Tél. : 07 88 63 62 13 (Hélène Saudrais)